



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 1

CINQUIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

TREIZE HEURES TRENTE

Ayant été convoqués par proclamation de la lieutenant-gouverneure Anita R. NEVILLE, les députés sont réunis pour l'ouverture de la cinquième session de la quarante-deuxième législature.

La lieutenant-gouverneure ouvre la session par la lecture du discours du trône.

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative du Manitoba,

Nous sommes réunis sur le territoire du Traité n° 1 et nous reconnaissons que le Manitoba est situé sur les territoires visés par un traité et sur les terres ancestrales des peuples anichinabé, cri, ojibwé-cri, inuit, dakota et déné.

Le Manitoba est également situé dans la patrie des Métis de la Rivière-Rouge et nous reconnaissons que le nord de la province comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.

Vingt-sixième personne à exercer les fonctions de lieutenant-gouverneur du Manitoba, c'est à ce titre que je vous souhaite la bienvenue à la cinquième session de la quarante-deuxième Législature de la Province du Manitoba.

Nous tenons à exprimer notre profonde tristesse causée par le décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II. Sa Majesté a consacré toute sa vie à servir et à faire son devoir dans tout le Commonwealth avec un dévouement qui est une véritable source d'inspiration pour nous au sein de cette Chambre, tout comme dans la fonction publique et dans nos collectivités.

Nous saluons l'accession au trône du roi Charles III et nous reconnaissons le rôle de la Couronne dans l'histoire et la constitution du Manitoba.

Comme il l'a montré au cours de ses visites officielles, depuis la première en 1970 jusqu'à la plus récente en 2014 — au cours de laquelle il est venu dans cette Chambre —, le nouveau roi entretient une relation particulière avec notre province.

La Couronne est le socle sur lequel reposent nos liens constitutionnels avec les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'avec les collectivités autochtones.

Les gouvernements élus se voient ainsi rappeler que leur pouvoir de gouverner repose dans d'autres mains et que celui-ci leur est confié pour qu'ils l'exercent au nom et dans l'intérêt supérieur de la population.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à l'honorable Janice Filmon pour l'œuvre accomplie dans le cadre des fonctions de 25^e lieutenant-gouverneur du Manitoba. Elle a servi notre province avec élégance et dignité.

Aujourd'hui, le Manitoba est à la croisée des chemins. Alors que nous entamons la première étape après la pandémie, d'immenses possibilités se présentent à nous. Les signes de rétablissement sont visibles tout autour de nous et la population du Manitoba se tourne à nouveau vers le monde avec un sentiment ravivé d'optimisme et d'espoir.

Néanmoins, des défis de taille demeurent. Confrontés à une forte inflation et à des hausses du coût de la vie, un grand nombre de Manitobains ont de la difficulté à joindre les deux bouts.

Le rôle de notre gouvernement est de soutenir la population en adoptant des mesures comme notre Programme d'abordabilité à l'appui des familles et des personnes âgées les plus démunies, en offrant des mesures d'allègement fiscal pour tous et en aidant nos petites entreprises.

Le rôle de notre gouvernement est aussi de se battre pour aider notre communauté des soins de santé à remonter la pente. Dans ce but, nous mettons en œuvre des initiatives et des programmes novateurs visant à réduire les temps d'attente pour les services chirurgicaux et diagnostiques. Nous adoptons aussi des mesures de soutien qui rétablissent et conservent notre réseau de professionnels de la santé de première ligne — ceux-là mêmes qui continuent de souffrir le plus — et favorisent la requalification.

Notre gouvernement pense également à nos jeunes et à nos personnes âgées, qui ont porté un fardeau énorme tout au long de la pandémie. Nous les accompagnerons en continuant de renforcer et de développer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour que nous nous rétablissions tous ensemble, unis au sein d'une même communauté et d'une même province.

Les séquelles de la souffrance humaine se traduisent dans notre vie quotidienne par un taux de criminalité violente en augmentation constante à laquelle il faut mettre un terme. Travaillant en partenariat avec les très nombreux organismes communautaires qui œuvrent afin que nous nous sentions davantage en sécurité, notre gouvernement estime que trop, c'est trop. C'est pourquoi il met en place de nouvelles mesures rigoureuses pour soutenir la police tout en s'attaquant résolument aux racines du problème, notamment la pauvreté et l'itinérance.

Ensemble, nous avons été confrontés à ce que les historiens qualifieront sans doute de plus grand défi depuis des générations. Cette épreuve n'a été facile pour personne, mais notre gouvernement continuera à relever tous les défis avec plus de détermination que jamais. Nous poursuivrons la lutte pour redresser notre magnifique province dans l'intérêt de nos enfants et de nos personnes âgées, de nos médecins, de nos personnels infirmier et enseignant, de nos entreprises et de tous les résidents du Manitoba.

Il y a un an, ma prédécesseure présentait la vision d'avenir et les priorités de notre gouvernement pour les dernières années du mandat en cours.

Parmi ces priorités figuraient la réduction des retards dans les services chirurgicaux et diagnostiques, la stimulation de la relance économique, le renforcement de notre compétitivité afin d'attirer plus d'investissements, la satisfaction des besoins de main-d'œuvre, l'investissement dans l'infrastructure et les collectivités, et l'action concrète en faveur de la réconciliation.

Des progrès ont été réalisés, mais il reste beaucoup à faire.

Nous prenons également les engagements suivants pour l'année à venir :

- aider à rendre nos collectivités plus sûres;
- aider les familles à joindre les deux bouts;
- renforcer les soins de santé et réduire les retards dans les services chirurgicaux et diagnostiques;
- aider à rendre le Manitoba plus compétitif;
- contribuer à protéger l'environnement, le climat et les parcs;
- aider à bâtir des collectivités plus fortes;
- faire progresser la réconciliation.

Notre gouvernement continuera d'écouter les Manitobains et de travailler avec eux pour atteindre nos objectifs communs.

Aider à rendre nos collectivités plus sûres

Les crimes violents et les atteintes à la sécurité publique inspirent des inquiétudes sans précédent dans des collectivités de toute la province.

Notre gouvernement continuera de collaborer avec l'ensemble des services de police et des ordres de gouvernement afin de garantir les ressources nécessaires pour rendre nos collectivités plus sûres ainsi que des investissements stratégiques centrés sur la protection de la population.

Notre gouvernement continuera de s'attaquer aux questions sous-jacentes que sont l'itinérance, les dépendances et les problèmes de santé mentale en offrant des soutiens renforcés aux forces de l'ordre de première ligne grâce à des outils technologiques, une formation spécialisée, une présence policière accrue et l'augmentation du nombre d'agents.

Ces mesures procureront les outils et le personnel nécessaires pour intervenir auprès des personnes qui refusent qu'on les aide, qui s'attaquent à autrui et qui ont choisi de vivre dans l'illégalité.

Il est clair pour notre gouvernement que si l'on ne traite pas les causes profondes de la criminalité, nous ne pourrions pas faire en sorte que les familles de toute la province se sentent en sécurité.

Les Manitobains sans-abri méritent un lieu sûr. Pour la première fois en plus de 20 ans, notre gouvernement a apporté une réponse appropriée à la question du financement et de la modernisation de nos refuges en annonçant récemment un investissement de 15 millions de dollars.

Au début de l'année prochaine, dans le cadre de la toute première stratégie du Manitoba en matière d'itinérance, nous allouerons des fonds aux organismes sans but lucratif avec lesquels nous sommes associés afin qu'ils puissent offrir des services améliorés et durables.

Notre investissement récent de 1,7 million de dollars dans le refuge N'Dinawemak, qui est ouvert tous les jours, 24 heures sur 24, garantit que les personnes dans le besoin ont un lieu sûr et chauffé où passer la nuit.

Lutter contre la violence envers les femmes et les filles et s'attaquer au drame des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées demeurent des priorités de notre gouvernement. Le premier rapport d'étape du cadre visant la lutte contre la violence fondée sur le sexe sera publié dans les mois à venir.

En plus d'allouer des fonds supplémentaires à des initiatives en faveur des personnes sans-abri, notre gouvernement augmentera son financement pour aider la police à s'occuper des poursuites liées aux crimes de rue graves, aux gangs et au crime organisé.

Au cours des prochains mois, en collaboration avec les services de police de première ligne, d'autres ordres de gouvernement et les principaux intervenants, mon gouvernement continuera d'agir pour que les Manitobains se sentent davantage en sécurité lorsqu'ils se rendent au centre-ville pour travailler, assister à une manifestation sportive ou se promener en famille.

Nous venons d'annoncer un investissement de plus de 3,2 millions de dollars dans l'unité chargée de la surveillance intensive des délinquants en liberté sous caution et dans celle chargée des mandats d'arrêt à l'encontre des personnes présentant un risque élevé, et ce, afin de garantir que les criminels les plus violents ne courent plus les rues.

Après leur remise en liberté, ils seront surveillés comme il convient pour réduire les cas de récidive.

Cela nous aidera à repérer et appréhender les criminels les plus violents coupables d'actes odieux dans nos collectivités.

L'organisme Downtown Community Safety Partnership contribue à rendre le centre-ville plus sûr. Au début de novembre, nous avons augmenté son financement en accordant une subvention de 3,6 millions de dollars.

En collaboration avec nos partenaires communautaires, nous avons renouvelé et amélioré le réseau de caméras pour renforcer la surveillance sur le terrain et rendre le centre-ville plus sûr pour toute la population.

Les crimes visant les enfants préoccupent au plus haut point notre gouvernement. Pour lutter contre les criminels qui s'attaquent à la jeunesse, nous augmenterons le financement de la lutte contre les activités des gangs et l'exploitation des enfants.

Aider les familles à joindre les deux bouts

Nous savons que les familles et les particuliers au Manitoba et dans tout le pays sont confrontés à l'augmentation du coût de la vie. De l'essence aux denrées alimentaires, tout est plus cher, et cela découle directement de la hausse de l'inflation et de la taxe fédérale sur le carbone.

Notre gouvernement a écouté les Manitobains pour connaître leurs besoins et il restera à l'écoute.

Nous avons entendu, nous avons agi et nous continuerons de nous battre pour aider les familles à joindre les deux bouts.

Plus tôt cette année, nous avons mis en place de nouvelles mesures fiscales et le Programme d'abordabilité pour les familles de 87 millions de dollars afin d'aider les familles avec des enfants, les personnes âgées à revenu fixe et les Manitobains vulnérables.

Dans le cadre des nouvelles prestations du Programme d'abordabilité, nous avons aussi établi deux crédits d'impôt remboursables pour les familles avec enfants et les personnes âgées à faible revenu.

Les familles qui ont des enfants de moins de 18 ans et un revenu familial annuel inférieur à 175 000 \$ recevront du Programme d'abordabilité un chèque de 250 \$ pour leur premier enfant et 200 \$ pour chaque enfant à partir du deuxième.

Ainsi, une famille manitobaine moyenne avec deux enfants recevra un chèque de 450 \$ dans sa boîte aux lettres.

Pour leur part, les personnes âgées recevront un chèque de 300 \$ du Programme d'abordabilité.

Nous sommes convaincus que cela aidera à alléger le coût de la vie, en particulier pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Ces derniers mois, notre gouvernement a également décidé d'augmenter le salaire minimum.

Celui-ci atteindra 15 \$ l'heure en octobre 2023.

De plus, le remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation augmentera et passera à 50 % pour les biens résidentiels et agricoles en 2023, comparativement à 37,5 % en 2022. Cela portera le remboursement moyen pour un propriétaire à 774 \$ en 2023 contre 581 \$ cette année.

La Société d'assurance publique du Manitoba a procédé à des remboursements de 700 \$ en moyenne au cours des deux dernières années.

Nous nous engageons à continuer d'amplifier nos efforts pour rendre la vie de tous les Manitobains plus abordable, en cherchant toujours de nouvelles mesures de soutien à mesure que des besoins apparaissent. À l'approche de l'hiver et du temps des Fêtes, notre gouvernement est tout à fait conscient des coûts supplémentaires qui en découlent et se tiendra aux côtés de tous les Manitobains.

Notre gouvernement attache une grande importance à Hydro-Manitoba, à la ressource qu'elle constitue pour la population et au moteur essentiel qu'elle représente pour notre économie.

Hydro-Manitoba a subi la mauvaise gestion de gouvernements antérieurs.

Grâce à des hausses importantes de son financement, la Régie des services publics sera mieux en mesure de jouer son rôle d'organisme de réglementation indépendant chargé d'examiner les demandes tarifaires et d'agir dans l'intérêt des contribuables du Manitoba.

Notre gouvernement veillera à stabiliser la situation financière de la société d'État Hydro-Manitoba. Nous avons pris des mesures dans le passé et nous continuerons de le faire dans les mois à venir.

Ces mesures assureront l'avenir d'Hydro-Manitoba. Nous montrerons l'exemple en fournissant aux Manitobains et à leurs entreprises, pendant les années qui viennent, de l'énergie hydroélectrique propre à des tarifs figurant parmi les plus faibles du pays.

D'autres mesures seront annoncées au cours des prochaines semaines pour veiller à ce que les tarifs d'Hydro-Manitoba demeurent abordables pour les contribuables du Manitoba.

Renforcer les soins de santé

Les résidents du Manitoba méritent des soins de santé uniformes et accessibles, et il est temps qu'ils cessent d'attendre pour les recevoir.

Nous nous concentrons sur les solutions et nous sommes ouverts à l'innovation et aux nouvelles idées, en particulier celles des professionnels de la santé.

En accordant la priorité aux patients, nous faisons en sorte que les changements que nous apportons dès à présent bénéficient à la population du Manitoba aujourd'hui et au cours des prochaines décennies.

Les partenariats sont cruciaux pour trouver des solutions et seront favorisés lorsqu'ils bénéficieront à tous les Manitobains. D'autres provinces ont prouvé qu'un système de prestation alliant les secteurs public et privé fonctionne. Nous continuerons à établir des partenariats afin d'explorer toutes les options permettant d'offrir aux résidents de la province l'aide dont ils ont besoin maintenant.

Fondamentalement, le Canada doit investir dans la population et les installations.

Cette année, notre première ministre préside le Conseil de la fédération.

Il est à noter que le Conseil, qui réunit tous les premiers ministres provinciaux et territoriaux du Canada, demande au gouvernement fédéral de rétablir notre juste part de financement des soins de santé.

Les contributions fédérales représentent maintenant moins de la moitié de ce qu'elles étaient lorsque le système de santé publique du Canada a été mis en œuvre initialement.

Les provinces ne peuvent pas et ne doivent pas financer à elles seules tous les investissements nécessaires dans les soins de santé.

Notre gouvernement continuera à se battre pour obtenir une part équitable des fonds fédéraux affectés aux soins de santé.

Comme toutes les autres provinces du Canada, le Manitoba fait face à une pénurie de professionnels de la santé qualifiés. L'an dernier, nous nous sommes engagés à créer 400 places de formation en soins infirmiers à l'échelle de la province, mais nous sommes prêts à en faire beaucoup plus.

Comme nous l'avons annoncé récemment, nous ajouterons 2 000 professionnels à notre effectif en soins de santé grâce à notre ambitieux plan d'action visant les ressources humaines en santé, qui représente 200 millions de dollars sur plusieurs années. La population du Manitoba veut un plan complet en matière de ressources humaines. Dans le cadre de cette initiative, nous nous concentrerons sur le recrutement, la rétention et la requalification des professionnels dans un milieu empreint de respect.

Notre investissement de 110 millions de dollars dans le Groupe de travail sur le rétablissement des services chirurgicaux et diagnostiques obtient des progrès remarquables grâce à l'application d'idées novatrices pour réduire les retards.

Le nombre de personnes en attente d'une opération de la cataracte a considérablement diminué, passant de 1 200 cas en février à 116 cas en août de l'année écoulée.

De même, en orthopédie, le nombre de personnes en attente d'une arthroplastie totale de la hanche ou du genou a chuté, passant de 1 557 en février à 1 140 en août.

Nous savons qu'il reste beaucoup à faire et nous sommes prêts à prendre les mesures audacieuses nécessaires afin de réduire davantage les temps d'attente pour les résidents du Manitoba qui ont besoin de soins.

Des établissements de soins de santé modernes sont un élément crucial d'un système robuste; c'est pourquoi nous continuons à bâtir. Notre engagement initial de 812 millions de dollars à l'extérieur de Winnipeg comprend de nouveaux hôpitaux à Neepawa et à Portage-la-Prairie, ainsi que des projets d'amélioration visant des établissements de soins de santé à Brandon, à Steinbach, à Dauphin, à Selkirk, à Ashern et à Winkler.

Aujourd'hui, notre gouvernement prend un engagement encore plus important : un investissement en immobilisations pluriannuel de plusieurs milliards de dollars dans nos hôpitaux.

Grâce à cet investissement sans précédent dans les hôpitaux de Winnipeg, la population du Manitoba pourra obtenir les meilleurs soins possible dans les établissements les plus modernes.

Partout au Canada, de nombreuses personnes âgées ont souffert horriblement pendant la pandémie. Afin de mieux protéger ces personnes, nous sommes déterminés à apporter d'autres améliorations à nos foyers de soins de longue durée et ainsi, à montrer aux générations qui ont tant donné au Manitoba que nous nous soucions d'elles et que nous les respectons.

Comme jamais auparavant, la demande de services de santé mentale et de traitement des dépendances augmente dans tout le pays, et il est de plus en plus difficile d'accéder à ces services en temps voulu.

Depuis 2019, nous avons investi un montant record de 58 millions de dollars dans des programmes novateurs visant à accroître et à améliorer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances à l'échelle de la province.

Afin de veiller à ce que chaque personne qui demande un traitement ait la possibilité de vivre en bonne santé, notre gouvernement fait un investissement de taille pour augmenter le nombre de places en traitement et soutenir jusqu'à 1 000 de ces places.

Des soins axés sur le rétablissement contribuent à réduire les décès : c'est pourquoi nous devons continuer à investir pour sauver les vies de tant de précieux membres de nos familles.

Le suicide chez les enfants et les jeunes est une crise nationale face à laquelle le gouvernement fédéral doit jouer un rôle moteur. Aucune famille, aucune collectivité ne devrait souffrir parce que des vies sont perdues inutilement.

Les crises liées aux suicides sont plus aiguës dans les communautés autochtones.

En nous appuyant sur le plan quinquennal pour la santé mentale que nous avons en place, nous élaborerons et mettrons en œuvre une stratégie de prévention du suicide coordonnée à l'échelle provinciale qui ciblera les jeunes et les communautés à risque élevé.

Notre gouvernement est déterminé à collaborer avec les communautés autochtones et le gouvernement fédéral pour renforcer les services régionaux de soins de santé, y compris de santé mentale, et de traitement des dépendances.

Éducation

Un système d'éducation de qualité se distingue par un continuum d'apprentissage efficace et cohérent, de l'enfance à l'âge adulte, dans un environnement sûr et sécurisant.

Des investissements transformationnels dans la garde d'enfants, l'éducation et l'enseignement postsecondaire sont cruciaux pour préparer les jeunes Manitobains à leur avenir.

Afin de répondre aux besoins en matière de services d'éducation abordables, accessibles et de haute qualité pour les jeunes enfants, notamment dans les collectivités rurales, nous investissons un montant maximal de 70 millions de dollars en vue de financer jusqu'à 17 nouveaux établissements et de créer plus de 1 200 places.

Pour renforcer le secteur et encourager plus de personnes à entreprendre une carrière en éducation des jeunes enfants, nous prévoyons augmenter les subventions de fonctionnement au début de la nouvelle année en vue de permettre une hausse des salaires.

À mesure que les effectifs croîtront, nous ferons plus d'investissements pour ajouter des places.

Notre province fait aussi des investissements sans précédent en éducation, de la maternelle à la 12^e année.

Nous sommes en bonne voie de respecter la garantie de financement de 1,6 milliard de dollars sur quatre ans. Plus de 1,3 milliard de dollars ont été investis au cours des trois premières années, y compris plus de 460 millions de dollars pour 2022-2023.

Nous créerons à la fois un registre du personnel enseignant et un organisme indépendant afin de mettre l'accent sur la responsabilisation et d'améliorer la transparence quant aux cas d'inconduite de la part de membres du corps enseignant dans les écoles de la maternelle à la 12^e année.

Notre gouvernement continuera à collaborer avec les organismes communautaires, les services de police et les parties prenantes ministérielles pour prévenir l'exploitation des enfants, que ce soit en ligne ou dans les écoles.

Augmenter les effectifs est prioritaire, et les investissements du Manitoba visant à soutenir l'éducation des adultes, l'éducation permanente et l'éducation postsecondaire sont en bonne voie.

Nous devons absolument renforcer notre collaboration avec les établissements postsecondaires et les entreprises. Ainsi, nous pourrions déterminer les besoins en matière de compétences et de main-d'œuvre et répondre aux besoins de formation, de recherche et de développement des entreprises du Manitoba, y compris dans le secteur manufacturier.

Notre gouvernement examine toutes les propositions de programme postsecondaire contribuant à combler les pénuries de main-d'œuvre et favorisant la croissance économique.

En outre, le gouvernement se penche sur la manière d'assurer un financement équitable pour tous les établissements postsecondaires.

Notre gouvernement collaborera avec les collègues pour peaufiner leur proposition de croissance visant à atténuer les pénuries de main-d'œuvre et de compétences.

L'acquisition de microcertifications devient de plus en plus importante, et nos collègues adaptent leurs programmes pour servir les étudiants, les employés et les entreprises.

Un examen complet dont les résultats guideront l'élaboration d'un plan stratégique pour l'éducation des adultes est en cours. Il s'agit de déterminer la meilleure façon de permettre aux gens d'acquérir de nouvelles compétences pour répondre à la demande élevée dans les métiers bien payés au Manitoba.

En faisant la promotion de métiers spécialisés comme d'excellents choix de carrière, nous pourrions aider à constituer et à appuyer une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée dans la province.

Un nouveau programme d'aide au revenu visant à répondre aux besoins particuliers des personnes ayant une invalidité grave et prolongée sera lancé au printemps prochain.

De plus, nous mettrons en place le Fonds pour le cheminement vers l'autonomie, qui contribuera à préparer les Manitobains à de meilleures possibilités d'emploi et de participation communautaire.

Aider à rendre le Manitoba plus compétitif

La population active du Manitoba devrait augmenter de 3,7 % d'ici 2026.

Près du tiers des emplois offerts au cours des cinq prochaines années devraient être de nouveaux emplois découlant de la croissance économique, et six emplois sur dix exigeront un diplôme d'études postsecondaires.

Selon le Conference Board du Canada, la croissance économique réelle du Manitoba augmentera de nouveau cette année, même si l'inflation et les taux d'intérêt plus élevés pourraient influencer sur cette croissance.

Pour rendre le Manitoba plus compétitif, notre gouvernement a fait et continuera de faire des investissements stratégiques en capital de risque et dans l'infrastructure. Ainsi, notre province pourra tirer parti d'occasions de croissance économique d'envergure mondiale dans les domaines de l'énergie verte, des services numériques, de l'agriculture durable, de la fabrication et des minéraux critiques.

Plus tôt cette année, nous avons annoncé un investissement de 50 millions de dollars dans le Fonds de capital de risque du Manitoba. À mesure que les entreprises du Manitoba utiliseront ces fonds pour croître dans la province ou s'y établir, notre gouvernement effectuera des investissements additionnels afin qu'elles disposent du financement requis à toutes les étapes de leur croissance.

Déjà, cet investissement initial a suscité l'intérêt du secteur privé à un niveau dépassant les 100 millions de dollars.

Le Fonds de développement économique local alimente le développement économique du Nord en fournissant une source de capitaux fiable, afin de favoriser l'essor du secteur des affaires dans cette région.

Le Fonds rouvrira bientôt son programme de prêts aux entreprises pour soutenir les principaux secteurs de l'économie croissante dans le Nord et aider à répondre aux besoins en financement des entreprises manitobaines.

Le Manitoba est dans une position économique sans égale grâce à ses portes d'accès vers le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest.

Notre vision et notre stratégie consistent à mettre à profit notre plateforme de transport multimodal et nos portes d'accès commerciales afin de façonner un avenir plus prospère pour tous les Manitobains.

La création d'une province plus compétitive nous permettra de croître pendant que nous résistons à la tempête économique.

Des investissements viendront renforcer et compléter les projets existants, notamment l'Initiative de l'autoroute périphérique de Winnipeg, le parc ferroviaire de CentrePort et le chemin de fer de la baie d'Hudson, ainsi que l'élargissement à quatre voies de la route transcanadienne jusqu'à la frontière avec l'Ontario.

L'accélération des investissements dans ces principaux corridors commerciaux permettra de maximiser notre capacité commerciale. Un engagement récent de 40 millions de dollars à l'égard de CentrePort stimulera la création d'emplois bien rémunérés essentiels à la croissance économique.

Nous continuerons de travailler avec la Ville de Winnipeg à l'élaboration de son plan directeur du transport.

La réussite du nord du Manitoba est essentielle à la pérennité économique à long terme de notre province.

L'enveloppe de 74 millions de dollars annoncée récemment pour le chemin de fer de la baie d'Hudson garantira l'offre d'un service continu aux collectivités éloignées et attirera des investissements accrus dans le port de Churchill.

Les avantages découlant des investissements dans l'infrastructure essentielle du Nord se traduiront en nouveaux emplois.

Pendant la période tumultueuse actuelle, les particuliers, les entreprises et les investisseurs reconnaissent que le Manitoba détient des réponses à bon nombre des problèmes mondiaux.

Le monde découvre que les minéraux critiques et les ressources stratégiques du Manitoba, son énergie abordable, fiable et renouvelable, et sa main-d'œuvre hautement qualifiée seront des éléments essentiels à la création de matériaux et de produits qui stimuleront la transition énergétique mondiale. L'investissement record réalisé l'année dernière par des entreprises internationales dans l'exploration minière au Manitoba en est la meilleure preuve.

Nous rétablissons notre réputation en tant que région minière de premier plan.

Alors que le monde est aux prises avec l'insécurité alimentaire causée par l'agression de la Russie, les industries agricoles du Manitoba ont rebondi en fournissant un rendement record, contribuant à alimenter et à stimuler la croissance économique.

L'Ouest canadien verra bientôt ses produits et ses ressources accéder à des marchés du monde entier grâce à son corridor de transport dans le Nord. Le Manitoba sera en pointe dans l'établissement de ce corridor, allant des montagnes Rocheuses jusqu'à la baie d'Hudson.

La province fait aussi l'objet d'un intérêt sans précédent de la part d'entreprises mondiales de fabrication qui cherchent à raccourcir leurs chaînes d'approvisionnement et à réduire l'intensité en carbone de leurs produits.

Avec des atouts comme CentrePort, notre avantage en matière d'énergie propre et abordable et notre infrastructure de transport multimodal unique, notre province représente la solution aux défis de fabrication et de chaîne d'approvisionnement auxquels le monde fait face.

Dans le cadre de notre stratégie visant les ressources minières, notre gouvernement stimulera les investissements en immobilisations en vue du traitement des minéraux critiques ici même, au Manitoba.

La Stratégie à l'égard des protéines du Manitoba permettra à la province de se démarquer encore davantage dans le développement de l'industrie des protéines, entraînant une croissance des investissements et de l'emploi.

Les principales installations de transformation des protéines ont bénéficié d'un niveau d'investissement historique au cours des dernières années. Notre gouvernement s'emploiera à continuer d'attirer des partenaires industriels de calibre mondial dans ce secteur.

Pour aider les éleveurs à se remettre de la sécheresse et des inondations causées par le changement climatique, nous réduirons temporairement les loyers des terres domaniales agricoles de 2023 à 2025.

Ces réductions de loyer représenteront une aide de près de quatre millions de dollars.

Pour contribuer à notre compétitivité économique, nous continuons de réduire le fardeau administratif au moyen de la réforme et de la modernisation de la réglementation.

Essentielle au développement d'une province plus forte pour tout le monde, la réconciliation économique avec les peuples autochtones se poursuivra. Il s'agira d'éliminer les obstacles à la pleine participation à l'économie du Manitoba et d'assurer l'accès à l'éducation et à la formation, ainsi que le partage des recettes.

L'industrie manitobaine de production cinématographique et télévisée connaît une croissance importante, attribuable au crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos.

L'industrie représente presque 400 millions de dollars et peut atteindre un demi-milliard.

Pour y parvenir, nous avons besoin de plus d'équipes de tournage et d'une hausse des investissements pour former les Manitobains. Le nouvel accès aérien régulier direct vers Los Angeles nous y aidera.

Contribuer à protéger l'environnement, le climat et les parcs

Favoriser l'activité économique et créer des emplois sont des éléments essentiels à l'avenir de notre province, tout comme la protection et la conservation de l'environnement.

Notre gouvernement a fait d'importants investissements dans la gestion, la conservation et la protection de l'eau. D'autres mesures suivront.

L'eau est notre ressource la plus précieuse, et chaque goutte compte.

Pour assurer l'avenir des ressources hydriques au Manitoba et faire progresser nos priorités environnementales, économiques et communautaires, nous publierons d'ici le printemps 2023 le plan d'action visant la stratégie de l'eau annoncée récemment.

Pour orienter notre gestion des ressources hydriques, nous entamerons un examen approfondi de toutes les dispositions législatives les concernant.

Les résidents du Manitoba aiment leurs parcs provinciaux. Un plan d'immobilisations prévoyant d'importants investissements dans nos parcs sera annoncé.

Nous annoncerons aussi prochainement une stratégie et un plan d'action visant à améliorer et à pérenniser un réseau de sentiers accessibles et de haute qualité. Cela ouvrira la voie à des avantages sanitaires, sociaux et économiques pour les utilisateurs des sentiers et les collectivités à l'échelle de la province.

Nous revitaliserons notre Service des agents de conservation qui représente déjà le troisième effectif d'agents de la paix au Manitoba. Nous embaucherons plus d'agents et nous fournirons un meilleur équipement et une technologie améliorée pour lutter contre les activités dangereuses, comme le braconnage, la chasse de nuit et la chasse à partir de la route. Cet investissement dans les outils et les gens permettra d'assurer la sécurité dans nos parcs, nos forêts et nos champs ainsi que sur nos lacs.

Notre gouvernement continuera d'investir massivement afin d'atteindre des objectifs environnementaux cruciaux, notamment en affectant 167 millions de dollars à la deuxième phase de rénovation de la station de traitement des eaux usées du North End.

Le Manitoba continue de chercher des façons d'abaisser encore davantage les émissions dans tous les secteurs de l'économie. Nous apporterons notre contribution afin d'aider le Canada à satisfaire à ses obligations internationales.

Notre stratégie provinciale exhaustive en matière d'adaptation permettra d'atténuer les répercussions des événements météorologiques extrêmes, comme les inondations, la sécheresse ou les incendies incontrôlés.

En collaboration avec les parties prenantes, nous moderniserons le cadre de réacheminement et de recyclage des déchets afin de détourner plus de déchets des lieux d'enfouissement, et nous créerons des perspectives d'affaires et d'emploi au sein d'une économie circulaire.

Aider à bâtir des collectivités plus fortes

Les investissements que nous consacrons à nos collectivités, aux loisirs, aux arts et à la culture, ainsi qu'à l'accueil de nouveaux arrivants dans notre province, créent de la prospérité et une bonne qualité de vie.

Bon nombre d'organismes font face à une baisse des recettes et à des difficultés de financement.

Le Fonds communautaire pour les arts, la culture et le sport investira 100 millions de dollars dans les collectivités pour maintenir et renforcer les programmes et les installations qui jouent un rôle important là où nous vivons.

Soulignons que les fonds de la première année seront entièrement alloués.

Les bibliothèques publiques sont des établissements importants au sein de nos collectivités, et nous continuerons de consolider notre réseau de bibliothèques publiques en accroissant le financement.

Toutes les régions de la province bénéficient des recettes et des emplois générés par le tourisme.

Selon les prévisions actualisées, les recettes provenant du tourisme au Manitoba retrouveront leurs niveaux de 2019 en 2023, soit une année plus tôt que prévu.

L'immigration est un élément clé de notre plan d'approvisionnement en main-d'œuvre.

Tout au long de son histoire, notre province a été une destination de choix pour les réfugiés fuyant des conflits à travers le monde, en quête de paix et d'une vie meilleure pour leurs familles.

Le Manitoba continue d'accueillir de nouveaux arrivants dans la province et de les soutenir. Nous en avons accueilli plus de 16 000 l'année dernière.

Et cette année, notre province a témoigné de son esprit d'accueil et de générosité lorsque nos collectivités se sont unies pour accueillir, en à peine plus de six mois, plus de 12 000 personnes fuyant la guerre brutale et injuste en Ukraine.

Nous donnons l'exemple à l'échelle du Canada en ce qui concerne la qualité de l'accueil des réfugiés ukrainiens. Nous avons montré encore une fois que lorsque nous travaillons ensemble, nous réussissons ensemble.

Le rapport final du Conseil consultatif de l'immigration du Manitoba sera présenté sous peu. Il contiendra des recommandations visant à rendre le Programme des candidats du Manitoba encore plus efficace.

Le renouvellement de l'accord Canada-Manitoba en matière d'immigration permettra à notre province d'attirer des immigrants selon les priorités économiques provinciales, tout en collaborant à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants.

Conclusion

Nous avons dressé notre plan pour l'année à venir.

- Nous aiderons à rendre nos collectivités plus sûres.
- Nous aiderons les familles à joindre les deux bouts.
- Nous renforcerons nos soins de santé et réduirons les temps d'attente.
- Nous rendrons le Manitoba plus compétitif.
- Nous protégerons l'environnement, le climat et les parcs.
- Nous aiderons à bâtir des collectivités plus fortes.

Les prévisions budgétaires visant le service public de la province durant le prochain exercice ainsi que les comptes publics du dernier exercice seront soumis à votre examen.

Mardi 15 novembre 2022

Je vous laisse maintenant aux nombreuses tâches que vous allez être appelés à accomplir fidèlement. Que la divine Providence vous éclaire au cours des délibérations nécessaires à l'exécution de ces tâches.

Je souhaite de l'espoir et des perspectives à toute la population manitobaine.

Que Dieu bénisse le Canada.

Que Dieu protège le Roi.

La lieutenant-gouverneure se retire.

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Le projet de loi mentionné ci-après est lu une première fois :

(N^o 1) — *Loi sur la prestation des serments d'entrée en fonction/An Act Respecting the Administration of Oaths of Office.*

(M^{me} la première ministre STEFANSON)

Sur la motion de M^{me} la première ministre STEFANSON, l'Assemblée ordonne que le discours du trône soit pris en considération demain.

M^{me} la première ministre STEFANSON propose la levée de la séance. La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 14 h 26 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger